

Après l'épreuve du confinement, les enfants ont droit à de vraies vacances

Conscients de l'importance et de la nécessité d'adapter l'offre éducative de vacances au plus grand nombre d'enfants et aux jeunes dans la période très particulière que nous vivons de post confinement et de menace pandémique, les associations d'éducation populaire et les mouvements pédagogiques, complémentaires de l'école et membres du CAPE, souhaitent réaffirmer les grands principes d'une intervention conforme aux valeurs qu'elles portent d'une éducation émancipatrice, mobilisant l'ensemble de la communauté éducative à travers la coéducation, en valorisant les apports dans les apprentissages de tous les temps de l'enfant, scolaires et non scolaires.

1) Tous les enfants doivent avoir le droit à de véritables vacances

Après deux mois de fermeture des écoles et leur réouverture progressive, il est essentiel que tous les enfants, notamment ceux des classes populaires qui ont vécu le confinement dans des conditions particulièrement traumatisantes – logement, alimentation, environnement matériel et psychologique – et alors que se sont accrues les fractures éducatives, sociales, et culturelles – dont les fractures numériques... –, aient le droit de profiter de véritables vacances, que ce soit à la journée, en mini-séjours mais aussi en séjours de vacances de type colonies en dehors du milieu familial avant de reprendre une rentrée scolaire qui ne pourra ressembler aux années précédentes.

Ce droit des enfants aux vacances et aux loisirs doit être d'autant plus préservé dans ces moments où une attention particulière devra leur être portée après l'épreuve du confinement et celle de la menace pandémique.

2) Ces vacances doivent avoir un contenu éducatif renforcé qui ne peut se confondre avec la forme scolaire

La notion de vacances apprenantes doit cependant être explicitée, car pour le CAPE il est essentiel de faire vivre la complémentarité éducative et pédagogique des temps extrascolaires. Les activités organisées dans le cadre des centres de loisirs sans hébergement comme des séjours vacances, qu'ils soient organisés par des collectivités territoriales ou par des associations et mouvements d'éducation populaire, sont porteuses de projets éducatifs et pédagogiques complémentaires de l'enseignement public dans une approche globale de l'éducation, où l'enfant peut apprendre autrement selon des modalités complémentaires de celles de l'école. Cette « valeur éducative ajoutée » des interventions extrascolaires pourra utilement compléter l'action des équipes enseignantes dans le cadre de la généralisation du dispositif « école ouverte » mais il n'est pas souhaitable de scolariser les vacances et d'exercer une pression scolaire qui serait contre-productive avec l'objectif recherché : permettre aux enfants de reprendre l'école dans de bonnes conditions à la rentrée prochaine.

Nous revendiquons le fait que les accueils en journée ou les séjours de vacances que nous organisons, et qui feront l'objet de propositions éducatives notamment en matière sportive, culturelle, de développement durable et transition écologique, de culture scientifique et technique, de découverte de la nature et du patrimoine, de pratiques citoyennes, découverte ou approfondissement de langues étrangères..., puissent être labellisés dans le cadre des vacances apprenantes. Mais ceci doit être fait sans programmes ni attendus pédagogiques injonctifs, en s'appuyant sur les savoir-faire de l'éducation populaire, à travers des démarches ludiques sans oublier les nécessaires moments de ressourcement, et dans le respect des choix des enfants. Pourraient d'ailleurs être valorisées, les compétences notamment psycho-sociales acquises au cours de ces séjours en utilisant par exemple la méthode des open badges.

Mais nous nous interrogeons, notamment lorsque les attendus éducatifs sont exprimés exclusivement en termes de renforcements scolaires, de prise en compte de cycles et de parcours, et de remise des prix. Il est cependant envisageable de s'appuyer sur les savoir-faire de l'éducation populaire en matière d'accompagnement à la scolarité pour construire avec les équipes enseignantes des propositions d'intervention circonscrites dans le temps pour remobiliser à la proximité de la rentrée certains enfants qui en auraient particulièrement besoin.

3) Donner les moyens pour proposer une offre de vacances éducatives adaptées et accessibles au plus grand nombre d'enfants

La mobilisation des associations pour réussir les vacances du plus grand nombre d'enfants et de familles dans un contexte de crise épidémique suppose des aides spécifiques et des adaptations réglementaires car les conditions de mise en œuvre demandent des moyens supplémentaires, tout comme une aide renforcée aux familles pour permettre l'accès aux activités de vacances du plus grand nombre.

- Dans cette période incertaine pendant laquelle le virus continue à sévir, l'application de protocoles sanitaires rigoureux est indispensable. Mais ces consignes doivent faire la part des choses entre ce qu'il est nécessaire de réaliser pour garantir une sécurité sanitaire optimale des enfants, des personnels et des familles sans être tenté par un jusqu'au-boutisme hygiéniste qui les rendraient inapplicables. Les contraintes prévisibles pour l'organisation de ces séjours vacances - lieu de vacances dans une certaine proximité régionale dans un rayon de moins de 200 km de la résidence habituelle, modalités de transport, organisation de petits groupes dans des centres calibrés pour un plus grand nombre, normes d'encadrement, mesures sanitaires... vont générer **des surcoûts financiers qui ne peuvent être pris en charge par les familles ou par les organisateurs de séjours et d'accueils collectifs de mineurs**. Il faudra donc mettre en place des modes de financements (État, CAF, collectivités territoriales, ANCV) compatibles avec ce cahier des charges.
Enfin les modalités de recrutement d'animateurs devront être adaptées, dans la mesure où la totalité des formations BAFA ont été supprimées depuis la mi-mars tout en maintenant des ambitions de qualification (renforcement des modalités de préparation et des moments de régulation d'équipe au long du séjour).
- **Des aides particulières doivent être apportées aux familles** pour lever les obstacles financiers à l'inscription de leurs enfants dans de telles activités, par un effort financier exceptionnel de l'État (opération vacances 2020), un renforcement des aides de la CAF, de l'ANCV et la mobilisation de programmes comme celui des Cités éducatives. Les associations membres du CAPE demandent que soit mis en place un véritable plan de relance de la demande, absent des propositions présentées lors du comité interministériel du 14 mai.

Il faudra également veiller à renouer avec une vraie mixité sociale dans les séjours vacances en renforçant les liens existant avec les comités d'entreprises et les collectivités territoriales pour promouvoir le départ en vacances d'un public d'enfants diversifié.

4) Lever les appréhensions des familles

Une campagne devrait être menée auprès des familles pour inciter à l'inscription des enfants de familles populaires dans ces activités et notamment lever les réticences au départ en séjours de vacances mais aussi à partager du temps avec d'autres enfants en centre de loisirs de proximité, en associant les équipes enseignantes, les collectivités territoriales et les associations d'éducation populaire dont le maillage dans les quartiers, dans les zones rurales, dans les territoires ultra marins, qui à travers leurs multiples interventions éducatives et d'accompagnement à la scolarité permet une médiation efficace avec les familles.

5) Co construire les politiques éducatives

Les associations et mouvements membres du CAPE rappellent leur volonté d'être associés à la co-construction d'une politique éducative avec l'État, les collectivités territoriales et les CAF, que ce soit au niveau national pour l'élaboration des cahiers des charges, le suivi et l'adaptation de ces dispositifs vacances et au niveau local à travers leur participation aux instances régionales et départementales (Groupes d'appui départementaux) prévues pour en assurer le pilotage.

Faisons de l'été 2020, à travers la participation à des vacances éducatives réussies, le levier d'une rentrée scolaire réussie et d'une relance des projets éducatifs territoriaux pour la réussite de tous les enfants.